Les confesseurs de la foi.

Les cuiles de la Siberie-Souffrances des pretres Polonais dans les bandes d'esclaucs des Moscovites.

Une serie d'intéressants memoires biographiques des cent soixante prêtres Polonais extles en Siberio par le gouvernement Russe, vient de paraitre, publice par l'un de ces malheuroux, echappé à la surveillance de ses gardiens. Le titre on est: Souvemers de la Siberie. Nous

en extrayons co qui suit.

"Les mots sont impuissants pour celébrer comme il convient les vertus du digne et venerable captif, l'abbe Unufrey Syrwid. C'est un noble vieillard agé de plus de soixante-et-dix ans, mais dont la figure n'annonce tout au plus que cinquanto. Son humour enjouce, son caractere doux et paisible lui attire la bienveillance et l'amitie de tous, et sa reputation de savant, car c'est un des plus brillants éleves de l'Universite de Wilna, semble faire ressortir davantage sa trèsgrande humilite. Quelques incidents de sa vie serviront mieux à faire connaître la cause de l'estime et de l'admiration que lui portent tout ceux qui ont eu le bonheur de le connaître.

" Dans l'annee 1868, à l'époque de l'insurrection Polonaise, comme il etait cure à Wasiliczki, département de Lick, il lut publiquement du haut de la chaire l'ordonnance du Gouvernement National de Pologne, qui affranchissait les serts et les constituait les legitimes possesseurs des terres qu'ils occupaient alors. Cette action fut cause que les Moscovites l'arrêtèrent et le conduisirent devant un conseil de guerre qui le condamna à être fusillé. Peu temps auparavant, l'abbé Iszora avait déjà subi la mort pour une offense du même genre. La nouvelle de sa condamnation se répandit aussitôt dans tout le pays et souleva partout un sentiment d'indignation. L'un des insurgés Polonais, qui avait été auparavant capitaine dans l'armée des Moscovites, ayant appris cette nouvelle, résolut de sauver à tout prix la vie du généroux abbé. Il se présenta donc devant le conseil, et avoua que c'était lui qui avait forcé l'abbé, sous peine de mort immédiate, de publier l'ordonnance du Gouvernement National. Cet acte héroique réveilla le sentiment de l'honneur chez quelques-uns des membres du conseil, deux des condamnés, l'abbé Syrwid et un autre, furent épargés, et leur sentence tut commuée en une condamnation aux travaux forcés pour toute leur vie. Cependant les paroissiens de l'abbé Syrwid, ignorant la commutation de la sentence et croyant que leur pasteur cheri allait être envoyé à la mort d'a près l'ordre du conseil, se réunirent au porter avec patien nombre de 4,000, et, poussés par l'amour sommes accablés. de leur pasteur, tous se mirent en route avec l'intention d'attaquer l'escorte Russe encore dire quelques mots de deux autres et de délivrer l'abbé de vive force. Ils vénérables prêtres, condamnés comme Gagnon; à St-Hyacinthe, M. l'abbé J.

ro que leur pasteur no serait pas mis à mort. Dès que la nouvelle sentence lui oût été signifiée, l'abbé fut indignement chargé de chaînes, et après avoir eu les cheveux rasés, selon la loi des Russes, il se mit en route pour le lieu de son exil, revêtu de l'habit des criminels.

"A l'arrivée des condamnés à St-Petersbourg, le gouverneur-général, le comto Shouvaloff, désira voir lui mêmo les oxilés, et visita la prison où ils étaient enfermés. A peine oût il franchi le souil do cotto tristo domouro que ses regards tombèrent sur le saint vieillard si indignement maltraité, et, frappé par la douce et angélique expression du visage do co pauvro détenu, saisi d'indignation à la vue des humiliations qu'on lui faisait ondurer, il ordonna de suite qu'en délivrât ses mains chargées de chaînes et défendit qu'à l'avenir on poussât l'indifaçon. Arrivé à Akathia l'abbé fut conduit avec le reste des prisonniers au lieu où ils devaient commencer leurs travaux de chaque jour; mais ses compagnons d'infortune ne purent souffrir qu'il fut plus longtemps l'objet d'une telle humiliation, et, après bien des supplications, ils obtinrent des autorités qu'au lieu de travailler avec les condamnés il serait employé comme gardien. malgré tous les efforts que firent ses compagnons pour le relever de cet emploi, s'offrant eux-mêmes à s'en acquitter à sa place, il n'y consentit jamais et a'obstina à faire exactement ce qu'on lui avait commandé.

"Toutes les souffrances, toutes les humiliations auxquellos il était assujéti ne purent jamais lui arracher la moindre plainte, le moindre reproche. A voir son humeur gaie, la céleste sérénité de son visage, on aurait été porté à croire que les rigueurs de l'exil ne lui causaient aucune peine, aucun chagrin. Pour encourager et consoler ceux qui se laissaient abattre sous le coup de la souffrance et des chagrins, il leur disait souvent. " Amis, soyons toujours fermes et courageux et toutes nos souffrances seront changées en joies; par nos souffrances nous faisons honneur à notre patrie: elles sont une preuve évidente que nous sommes décidés à souffrir toutes les tortures plutôt que de la trahir."

" A Tunka se trouve encore un autre prêtre dont les dispositions ressemblent à colles de l'abbé Syrwid; en effet les abbés Syrwid et Kochanski sont les deux anges gardiens de notre exil; Leurs prières attirent sur nous, victimes de la malice des hommes, les bénédictions du ciel. Leur conduite pleine de douceur et de résignation nous apprend à supporter avec patience les maux dont nous

" Avant de clore ces mémoires, je veux se tinrent en embuscade pendant plu-sieurs jours et plusieurs nuits et ne se dispersèrent que lorsqu'on leur cût assu-cl'e-même. L'un, l'abbé Antoine Ka

vecki, avait été cure d'une belle et riche paroisso dans lo diocèso do Mohilew, l'autre, l'abbé Augustin Lapo, avait su cédé au premier dans la même paroisse, La manière dont il remplaça l'abbé Kavecki fait si bien ressortir les qualités éminentes de ces deux saints prêtres, que je ne puis m'empêcher d'en noter ici les circonstances. M. Lapo était le vicaire de M. Kavecki quand il fut nommé à la desserte d'une paroisse voisine par l'Archovèque de Mohilew. Il se préparait donc à partir pour aller administrer le troupenu qui lui était confié lorsque son curé lui dit. "Mon cher ami, pourquei voulez-vous nous quitter? n'étes-vous pas assez versé dans la connaissance des affaires de cette paroisse et de tout ce qui concerne le bien spirituel de ses habitants? Je sais très bien que notre Archevêque a voulu changer votre congnité jusqu'à lui raser la tête de cette dition pour récompenser votre zèle, mais qui vous empêche d'être curé et de demeurer iei à la fois? Pour moi, voyezvous, je suis déjà vieux, et les devoirs de pasteur commencent à devenir pour mes épaules un pesant fardeau. Croyez-moi, jo n'ai été qu'un pastour de peu d'importance tandis que vous avez été le meilleur des vicaires. Ainsi prenez ma place et donnez moi la vôtre." L'abbé Lape, Parmi les après avoir réfléchi sériousement et afin nouvelles charges qu'il avait à remplir, de ne pas être séparé de son ami, accepta l'une consistait à balayer les cachots, et, cette proposition qui fut ratifiée par l'Archevêque. Pou de temps après, ces doux saints hommes furent arrêtés, condamnés aux travaux forcés et à l'emprisonnement à vie. Ils furent conduits à Tunka, lour lieu de détention, où l'abbe Lapo, le saint curé, est employé dans une manufacture de cigares, et l'abbé A. Kavecki, à raccommoder de vieux habits."

Informations.

Il est certain qu'au commencement de juin on se servira de la lumière électrique pour les travaux de la Commission du hâvre, dans la rivière St-Charles.

Le parlement local est convoque pour le 19 juin prochain.

L'Abeille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentree des classes, l'autro à Noel, et le troisieme à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Quebec, ou aux différents agents.

Agents: a la grande salle, M. Théophile

Trudelle; à la petite salle, M. T. Giguère, chez les externes, MM. J. Genest et G. Matte; à Rimouski, M. A. Gagnon; au College de Lévis, M. E. Belleau; à Ste-Anne, M. F. Chabot; à Ste-Thérèse, M. G.